

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 27 février 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **AULNAY SOUS BOIS (93)**

10 rue des Aulnes

Cadastrés section DM n°70, section DM n°71, section DM n°73, section DM n°74, section DN n°93, section DN n°98, section DN n°100, section DN n°101, section DN n°103, section DN n°104, section DN n°105 et section DN n°106

LOT NUMÉRO VINGT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT QUATRE (20.384) : Un **APPARTEMENT**

de 67,30 m², situé au 1er étage, porte F, comprenant suivant PV de description dressé par Maître ALLENO, Commissaire de Justice Associés à MONTREUIL SOUS BOIS (93), en date du 6 décembre 2022 : entrée, hall, WC, couloir nuit, salle de bains, penderie, 2 chambres, cuisine, salon, partie du salon transformée en chambre.

LOT NUMÉRO VINGT ET UN MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS (21.283) : Une **CAVE**.

LOT NUMÉRO VINGT ET UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE SEIZE (21.976) : Un **PARKING**.

Selon même PV, les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LA MOREE A AULNAY SOUS BOIS (93600) 10 RUE DES AULNES, pris en la personne de son Administrateur Judiciaire provisoire, la SELARL AJASSOCIES 46 promenade Jean Rostand 93 000 Bobigny désignée en cette qualité par ordonnance rendue par monsieur le président du tribunal judiciaire de Bobigny le 14/11/2023, ayant pour Avocat Maître Nathalie AUFRAY, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 32.000 € (TRENTE DEUX MILLE EUROS)

CONSIGNATION : 3.200 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 28 décembre 2023 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Nathalie AUFRAY

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Nathalie AUFRAY**, Avocat, 2 rue de Lorraine (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter, le lundi 19 février 2024 de 14h00 à 14h30